

Rapport public Parcoursup session 2020

Lycée Le Likès - BTS - Services - Commerce international à référentiel européen (3815)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Le Likès - BTS - Services - Commerce international à référentiel européen (3815)	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	3	49	6	9	7	10
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	16	251	72	113	7	10
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques et Bac professionnels	19	317	91	166	7	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux échanges internationaux et interculturels

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

"UNE FORMATION OUVERTE SUR LE MONDE"

OBJECTIFS

- * Acquérir les notions fondamentales de la mercatique et de la logistique internationale dans une approche pluriculturelle
- * Former des techniciens supérieurs en commerce international, spécialistes dans les activités à l'export ou à l'import.

UN CURSUS EN DEUX ANNEES

UNE FORMATION GÉNÉRALE

- * Culture générale
- * Deux langues vivantes
- * Une 3ème langue facultative

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

- * Économie -- Droit -- Management
- * Techniques du commerce international
- * Informatique commerciale

UNE FORMATION PRATIQUE

- * Stages : 2 mois à l'étranger, 1 mois en France
- * Activités encadrées : études de marchés
- * Interventions professionnelles

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux chargée d'étudier les candidatures s'est réunie du 27 au 30 avril 2020. Elle a examiné avec rigueur et impartialité l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement compte tenu des attendus de la formation et des critères généraux d'examen des vœux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup depuis l'ouverture de la procédure :

- Résultats scolaires de 1ère et Terminale (le cas échéant, 1ère année d'enseignement supérieur) et appréciations (comportement et assiduité)
- Appréciations des enseignants sur la Fiche Avenir et avis du conseil de classe pour la poursuite d'études
- Projet de formation motivé

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

D'une manière générale, la CEV a observé une grande hétérogénéité des dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur savoir-être ou leur projet de formation. Si elle a examiné avec indulgence des lettres de motivation un peu maladroites mais témoignant d'un projet réfléchi, elle déplore le taux élevé de lettres strictement identiques, sans doute tirées d'internet. La CEV recommande donc aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation : celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance de la formation visée et son adéquation avec un projet professionnel et personnel qui soit cohérent et réfléchi.

Une attention particulière doit donc être portée sur la cohérence du vœu formulé et la filière demandée. Ainsi, l'annexe 2 « tableau de mise en relation des parcours de formation des bacheliers professionnels vers le BTS » réalisée par le corps d'inspection en collaboration avec les établissements scolaires est mis à votre disposition par l'établissement en cours d'année scolaire et doit apporter un éclairage important aux candidats, puisque la commission d'examen des dossiers en tient compte au moment du classement. A cet égard, il convient de recommander aux candidats de bien veiller à la cohérence entre leur formation initiale et la poursuite d'études demandée.

De plus, renseigner l'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » peut se révéler particulièrement significatif quand les engagements associatifs et/ou les centres d'intérêt vont dans le sens du projet de formation.

Du point de vue de la correction de la langue française, la CEV déplore un manque fréquent de vigilance sur la syntaxe et l'orthographe dans les onglets « Activités et centres d'intérêt » et surtout « Projet de formation ». Ces compétences linguistiques en français sont importantes car transverses aux enseignements pluridisciplinaires.

L'importance donnée aux deux langues vivantes obligatoires a été un critère important : la formation du BTS Commerce International exige la pratique de deux langues étrangères obligatoires. Si cette condition n'est pas respectée l'entrée dans ce BTS sera refusée.

Enfin, la CEV recommande donc aux candidats de soigner autant que possible leur expression écrite.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des années antérieures classes de Première et Terminale	Notes de bulletins des classes de Première et Terminale	Notes Appréciations	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Baccalauréat obligatoire, en adéquation avec les objectifs de la formation visée	Compétences dans au moins deux langues vivantes étrangères Compétences en expression orale et écrite Savoir évoluer dans des environnements numériques	Notes Appréciations Deux langues vivantes obligatoires	Très important
Savoir-être	Capacités d'organisation et d'autonomie Assiduité - Attitude et comportement Respect des codes professionnels	Eléments de la fiche Avenir	Appréciations Fiche Avenir Projet de formation motivé	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour les échanges internationaux et interculturels Intérêt pour le management des entreprises et à leur environnement économique et juridique dans un cadre national et international	Projet de formation motivé, cohérent et renseigné	Projet de formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience professionnelle : Stages, travaux saisonniers, engagement citoyen et activités associatives	Le cas échéant, si les engagements associatifs et/ou les hobbies sont renseignés et s'ils vont dans le sens du projet de formation	Activités et centres d'intérêt (uniquement si la rubrique est renseignée et pertinente)	Complémentaire

Signature :

Thierry NAU,
Proviseur de l'établissement Lycée Le Likès